

Votations

La croissance de l'aéroport a coupé le canton en deux

L'initiative sur l'aéroport a été approuvée par 56,3% des Genevois, signe d'un ras-le-bol qui s'étend sur la moitié du territoire. Le contre-projet a été rejeté à 54,1%

L'essentiel

- **Initiative** L'initiative a été acceptée à 56,3%. Le contre-projet est rejeté.
- **Division** Vingt-sept communes l'ont soutenue, montrant un canton divisé.
- **Vois** La réduction des vols de nuit sera la première bataille des initiants.

Christian Bernet

Les Genevois veulent du changement en matière de trafic aérien. Ils ont accepté à une large majorité l'initiative lancée par des associations de riverains et de protection de l'environnement. Le résultat est clair: c'est oui à 56,3% des voix. Il l'est d'autant plus à la lueur du score du contre-projet, défendu par la droite et le Conseil d'État. Le texte est rejeté à une majorité tout aussi confortable de 54,1%.

Ces deux résultats opposés expriment d'une part un ras-le-bol d'une partie de la population, d'autre part un manque de confiance vis-à-vis des autorités pour résoudre le problème.

«Pour autant, ce n'est pas un vote gauche-droite, insiste Thomas Büchi, vice-président du comité d'initiative et membre du Parti libéral-radical. Voyez le score que nous avons obtenu à Genthod ou à Bellevue. C'est un signal fort lancé par les citoyens. Les gens ne veulent plus d'un développement qui génère tant de nuisances. Cela devient un non-sens. Il s'agit de construire un monde meilleur, mais meilleur pour tous et pas en rendant les gens cinglés.»

La lecture de la carte du vote en dit presque plus long que les résultats. Elle montre un canton coupé en deux. La Rive droite et une bonne partie des communes situées à l'ouest ont voté en faveur de l'initiative et forment un territoire homogène. Cela représente en tout 27 communes sur 45.

Scores staliniens

L'initiative décroche des scores quasi-staliniens dans cinq communes, où elle dépasse les 70%. Il s'agit de Genthod, Bellevue, Cartigny, Avully et Chancy, auxquels s'ajoute Vernier-Village. Elle obtient encore entre 60 et 70% de oui dans neuf autres communes. À noter que les Suisses de l'étranger se sont alignés sur la majorité des Genevois pour dire oui à l'initiative à 58,8% et non au contre-projet à 54,2%.

Le front du refus se situe du coup sur la Rive gauche, sur un axe allant d'Hermance à Troinex en longeant les bords du lac. Il s'agit des communes qui votent en général à droite, mais qui ne sont pas gênées par les avions.

«C'est une grande victoire pour les associations de riverains et de protection de l'environnement, déclare la Verte Lisa Mazzone, nouvelle conseillère aux États. Mais c'est maintenant que le travail commence réellement.»

Pour les initiants, il s'agit en



Aéroport
Les vainqueurs de dimanche, de gauche à droite: Thomas Büchi, Lisa Mazzone, Jean-François Bouvier et Yvan Rochat. MAGALI GIRARDIN

effet de transformer la victoire en actes concrets. Ce qui n'est pas gagné d'avance puisque l'aviation est surtout régie par des lois fédérales. Ce que ne manque pas de rappeler Vincent Maître, pré-

sident d'un PDC dont la base a soutenu l'initiative contre l'avis de sa direction. «Cette initiative est trompeuse car elle ne changera rien. Elle a permis de sentir le pouls de la population, mais

les compétences sont de toute manière assez fédérales.»

«Mais le rapport de force a changé, estime Lisa Mazzone. Outre le signal fort donné à Genève, il y a aussi une nouvelle ma-

ajorité à Berne, et Simonetta Sommaruga chapeaute désormais l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC). Réduire le nombre d'avions le soir, c'est très clairement ce que nous souhaitons.»

«Nous allons nous battre au niveau cantonal et fédéral, annonce le Vert Yvan Rochat, conseiller administratif à Vernier. À Genève, il faudra revoir la courbe du bruit admissible.» Le Vert veut li-

turnes, ce que ne prévoit pas l'Aéroport.

«En fait, nous n'inventons rien, nous ne faisons que renforcer les mesures qui ont été mises en place, relève Yvan Rochat. Ces éléments ont été négociés avec l'OFAC. Il suffit simplement d'aller plus loin.» Au niveau fédéral, il estime qu'il faudra s'attaquer à la loi sur l'aviation. «Celle-ci stipule que les aéroports doivent répondre à la demande, et elle admet que les normes de pollution puissent être dépassées aux bords des aéroports. C'est absurde.»

«Diktat du parlement»
Opposé à l'initiative, Vincent Stibilia, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie, «prend note d'un résultat» qu'il craignait. «Mais je reste persuadé que c'est une erreur de soumettre un acteur économique au diktat du parlement.» Il regrette un «débat émotionnel où les arguments pragmatiques n'ont pas réussi à percer. La marge de manoeuvre est très étroite pour obtenir quelque chose à Berne et qui va décider qu'un vol est utile ou pas?»

Au nom du Conseil d'État, Serge Dal Busco s'est contenté de prendre acte et d'annoncer le dépôt, à une date non déterminée, d'un projet de loi d'application de l'initiative. Alors que le gouvernement était opposé au texte, il a déclaré: «L'objectif de l'initiative consiste à maîtriser le développement de l'Aéroport, chose à laquelle nous adhérons. Nous avons d'ailleurs déjà pris des mesures volontaristes pour limiter le bruit, à la suite d'après négociations avec la Confédération.» Tout en insistant sur les compétences de la Confédération en la matière, il n'a pas dit avoir l'intention d'en faire davantage à la suite du vote de ce dimanche.

miter les vols de nuit en imposant des quotas plus stricts que prévu, les faisant démarrer à 21 heures, ainsi que dans la tranche matinale de 6 à 7 heures. Il veut aussi restreindre les atterrissages noc-

Lire l'éditorial en une:
«Un canton divisé, mais un signal clair»

Pré-du-Stand: recomptage pour quinze voix d'écart!

Vote très serré au Grand-Saconnex pour déclasser une zone destinée à des bureaux et à cinq terrains de football

Roland Rossier Texte

Quinze petites voix d'écart. Le vote sur le Pré-du-Stand, dans la commune du Grand-Saconnex, a été tellement serré que la chancelière Michèle Righetti a décidé de recompter lundi matin les bulletins. Après l'adoubement par la Commission électorale centrale chargée de surveiller cette opération peu banale, le nouveau résultat sera dévoilé en soirée. Une opération similaire est prévue pour la votation sur Le Petit-Saconnex (*lire ci-dessous*).

Le comité référendaire du Pré-du-Stand demande même un recomptage «renforcé» des voix, estimant qu'une autorité indépendante, comme la Cour des comptes, devrait procéder à un recomptage, en plus de celui décidé par le Conseil d'État.

Dimanche, le suspense s'est accru au fil des minutes. Peu après midi, le déclassement était accepté à hauteur de 50,71% de «oui». À 14 h, la Chancellerie diffusait ses chiffres: 45 545 votes positifs, 45 530 votes négatifs. Du jamais vu, de mémoire de magistrat!

À une majorité lilliputienne, le peuple a donc accepté un déclassement prévoyant la construction de 90 000 m² de bureaux, de cinq terrains de football dédiés à



En raison du très faible écart de voix, la chancelière Michèle Righetti a décidé de les faire recompter. KEYSTONE

la formation des jeunes et, suite à la libération des stades de Balaxert, à un nouveau cycle d'orientation remplaçant celui du Renard. Le vide laissé par l'école serait ensuite destiné à du logement. De nombreux électeurs et observateurs ont jugé ce paquet «mal ficelé». Mais les partisans de ces installations publiques et privées, en s'ajoutant, ont permis à ce projet d'être avalisé, sous réserve du recomptage.

Cette votation a aussi divisé le canton en deux: 23 communes pour, 22 - dont la Ville de Genève -

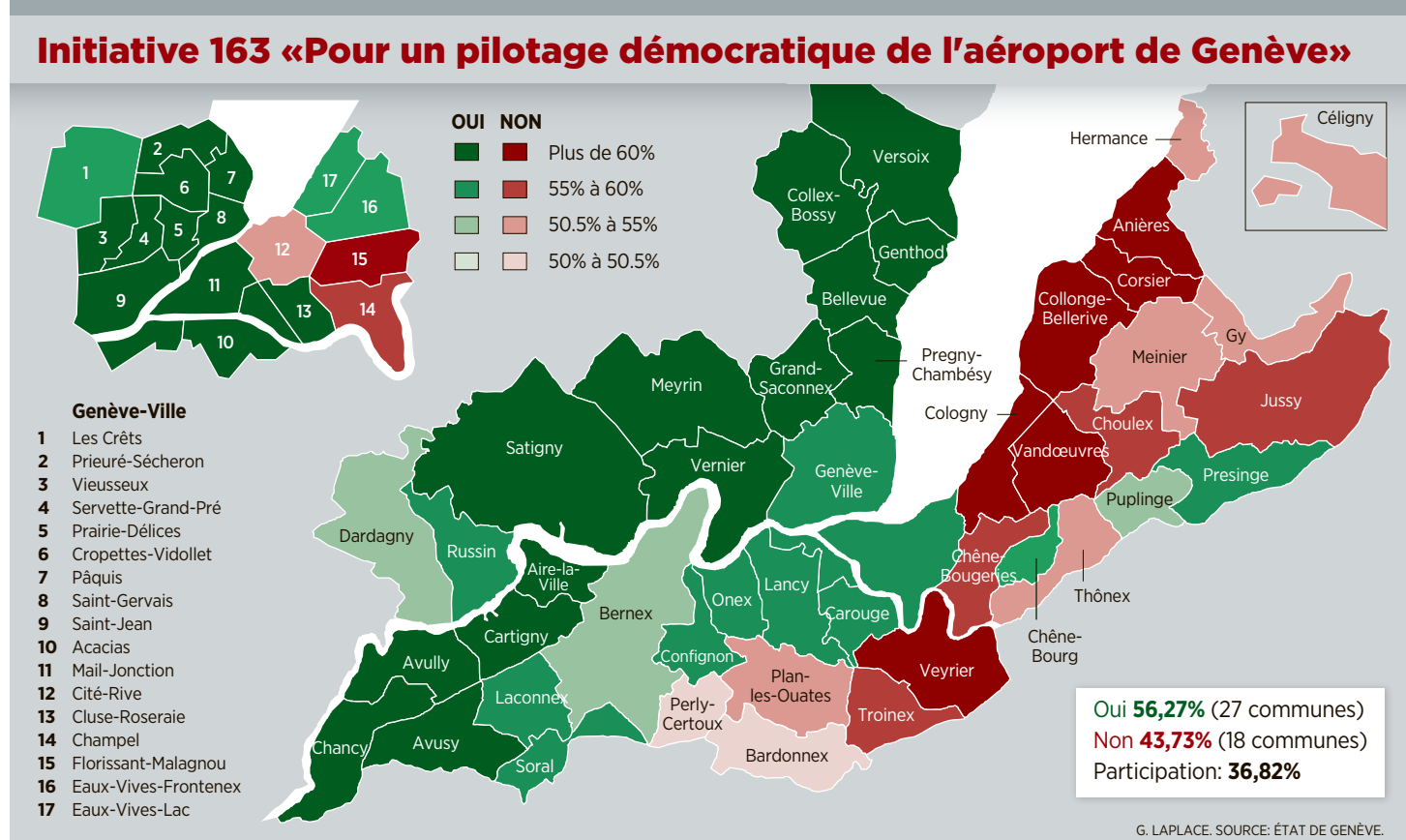
contre. Les opposants se sont surtout retrouvés sur la Rive droite avec un record de «non» enregistrés au Grand-Saconnex (64,6%). Les communes et quartiers penchant à droite ont été celles qui ont le plus soutenu ce projet. Mais la populaire Vernier, également concernée en raison de la construction de logements à la place du cycle du Renard, a penché pour le «oui».

Membre du comité référendaire, député et président des Verts du Grand-Saconnex, Pierre Eckert se déclare «décu» du résultat, qui a

notamment été atteint grâce «aux grands moyens mis en œuvre par ses promoteurs et les dirigeants du Servette FC». Au vu du verdict, il songe à demander à ce que le projet soit redimensionné. «Sous réserve de sa validation lundi soir, ce résultat confirme que les Genevois ont compris l'intérêt public prépondérant lié à ce vote», a réagi pour sa part Magid Khoury, promoteur des 90 000 m² de bureaux.

Pour Nicolas Walder, président des Verts genevois, «ce vote, c'est un avertissement au Conseil d'État. Il reste encore un petit espoir que le résultat change, mais il est ténu. En face, nous avions affaire à une campagne forte des milieux sportifs, immobiliers et même scolaires. Malgré cela, la moitié des votants n'a pas succombé à ces sirènes. La vague verte n'est pas finie. Le Conseil d'État doit revoir à la baisse ses perspectives de croissance pour le canton. Il faut stopper cette recherche éffrénée de la croissance qui péjore la qualité de vie des gens.»

Mais pour Vincent Maître, président du PDC, «ce résultat très serré montre que nous sommes à Genève toujours prêts à construire. Cependant, les gens sont toujours plus soucieux de leur qualité de vie. Ce projet était aussi complexe. Il a aussi montré que les campagnes peuvent sombrer dans l'irrationnel: ici on a dépeint d'effreux spéculateurs immobiliers et là des lobbyistes pro-locaataires.» Quelle que soit l'issue du vote, le projet rebondira au Grand Conseil à l'occasion d'une demande de crédit de 9,5 millions de francs liée au pôle «football».



Deux blocs

Les pour Sur les 45 communes que compte le canton, 27 ont voté pour l'initiative, formant un bloc homogène allant de Versoix à Chancy. Sur la partie sud-est du canton, trois communes s'ajoutent à ce bloc: il s'agit de Presinge, Puplinge et Chêne-Bourg. Genthod détient le record de oui avec 76,6% des voix.

Les contre Le camp des contre s'étend d'Hermance à Perly-Certoux et forme lui aussi un ensemble assez homogène. Six communes rejettent l'initiative à plus de 60% des voix. Cologny détient le record de non avec 70,9% des voix. À cela s'ajoute le secteur de Conches à Chêne-Bougeries. L'enclave de Céligny a aussi voté contre.

En ville La Ville accepte l'initiative à 58,9%. Sur ses dix-sept quartiers, seuls trois la rejettent (Champel, Florissant-Malagnou et Cité-Rive.) À noter que Eaux-Vives-Frontenex, qui vote plutôt à droite, accepte le texte. (cb)

Déclassement contesté aux Crêts

● Ce sera oui ou non, mais de très peu. En fin de journée, le changement de zone du périmètre des Crêts au Petit-Saconnex était refusé par 114 voix d'écart (50,06% des suffrages) par les citoyens du canton. Mais en début d'après-midi, c'était l'inverse! Le recomptage demandé par la Chancellerie clarifiera certainement la situation de cette parcelle située à environ 100 mètres à l'arrière du «Café du Soleil» et passant par l'église Jean-XXIII et la maison de paroisse attenante.

Actuellement, ce terrain abrite un immeuble de deux étages sur rez et quelques villas. Le Canton, soutenu par la Ville, souhaitait pouvoir y construire 200 logements.

Quel que soit le résultat final, le vote marque une évolution rapide de l'opinion. Elle est nette en Ville de Genève. En mars 2018, saisis par un

référendum municipal, les citoyens de la Ville acceptaient largement le déclassement de la parcelle par 60,06% des voix. Seul l'arrondissement des Crêts le refusait à 75,46%. Dimanche, il était rejoint par 11 arrondissements sur les 17 que compte la Ville, tous ceux de la Rive droite et les trois secteurs populaires de la Rive gauche: Jonction, Acacias et Cluse-Rose-raie.

Parmi les référendaires, la joie est palpable: «Je savais depuis deux semaines que ce serait très, très chaud, explique Jean Hertzschuch, président de Sauvegarde Genève. Mais jamais comme ça.» Sur l'ensemble du canton, de nombreuses communes suivent la Ville sur un axe allant de Genthod à Chancy, avec une prise sur la Rive gauche de Gy à Puplinge. Chêne-Bourg, Onex et Confignon refusent aussi, tandis que sur la Rive droite

Dardagny, Vernier et Versoix soutiennent le déclassement. Reste une question de fond: selon les autorités, le lieu, bien desservi par les transports publics et situé à côté de nombreuses infrastructures, était idéal pour une densification. Que faire alors? Remettre l'ouvrage sur le métier, mais autrement, explique en substance Jean Hertzschuch: «La population des quartiers doit être associée aux projets et les personnes travaillant sur la concertation devraient être nommées par l'État et accord des associations, comme le réclame la convention d'Aarhus.»

Le conseiller d'État Serge Dal Busco évoque pour sa part la nécessité de travailler sur la qualité des projets. «Mais renoncer à la densité en zone urbaine n'a pas de sens, si on veut éviter de construire en zone agricole.» **Marc Bretton**

L'Asloca passe l'épaule, mais de peu

● Ce n'est pas brillant pour ses auteurs. L'initiative de l'Asloca «Construisons des logements pour toutes et tous» est passée dimanche de justesse par 50,40% des voix contre 49,60%. De justesse donc, avec 754 petites voix d'avance. Le succès a été acquis en Ville de Genève et dans les grandes communes suburbaines sauf Thônex.

Curieux destin quand même pour un texte rescapé, puisqu'il était accompagné à l'origine d'une autre initiative invalidée par la justice, qui fixait ce qu'il fallait construire sur les terrains en zone de développement. Celle qui a été acceptée hier stipule que le Conseil d'État ne peut déclasser des terrains qu'en zone de développement quand la pénurie de logement sévit, ce qui est le cas depuis des lustres. En zone de développement, les prix des opérations immobilières sont contrôlés, ainsi que les catégories de logements.

L'initiative a été lancée pour contrer les velléités de la droite, qui voulait déclasser certains secteurs en zone ordinaire, là où les conditions du marché priment. Le Grand Conseil aura, lui, toujours la possibilité de choisir de la zone ordinaire.

Pour Pierre Vanek (EAG), le succès relatif du jour est un avertissement: «À l'avenir, il faudra nous engager plus fortement. On ne peut plus se reposer sur la crise du logement pour assurer le succès des initiatives.»

Mais la victoire est toutefois bonne à prendre: «Les Genevois, explique l'avocat à l'Asloca, Christian Dandrès, veulent un développement raisonnable, qui serve la majorité des gens et ils estiment que soutenir le compte n'y est pas. Mais on ne peut pas répondre par une régulation malthusienne aux besoins en logements sans pousser nos concitoyens en France ou dans le canton de

Vaud pour se loger, ce qui est inacceptable.»

Malgré la défaite, Christophe Aumeunier, secrétaire général de la Chambre genevoise immobilière, a le sourire: «Les résultats sur l'initiative de l'Asloca sont extrêmement serrés. C'est le reflet de la pénurie de logements à vendre en propriété par étage (PPE). Le Conseil d'État doit prendre en compte le besoin qui s'exprime. Il faut cesser le rationnement! D'autant plus que cette initiative va provoquer le blocage de nombreux projets de construction dans les dents creuses de la zone agricole, et autour des villages, car les plans financiers ne tiennent plus. Je regrette enfin que le Conseil d'État n'ait même pas pris position sur cette initiative. Cet abandon de compétence est une première et constitue un signe de faiblesse.»

Marc Bretton et Christian Bernet